

Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages du Havre

Le centre fonctionne en partenariat avec les professionnels départementaux et régionaux et a pour mission de pratiquer une évaluation complémentaire multidisciplinaire en cas de troubles complexes du langage (oral et/ou écrit) et/ou de troubles des apprentissages ne répondant pas aux premières mesures thérapeutiques et rééducatives entreprises.

En aucun cas, le Centre ne réalise une évaluation de première intention, ni une prise en charge thérapeutique des enfants.

Vous pouvez solliciter le Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages (jeunes de moins de 18 ans).

Afin d'évaluer l'opportunité de proposer à un enfant une évaluation multidisciplinaire, nous demandons aux parents de bien vouloir se mettre en relation avec notre secrétariat où les modalités d'évaluation et de constitution du dossier de leur enfant leur sont expliquées. Nous souhaitons, autant que possible, que le professionnel à l'initiative de la demande nous contacte afin de préciser ses attentes.

Une fois le dossier examiné par l'équipe du Centre, nous contactons la famille et les professionnels impliqués dans le suivi de l'enfant afin de les informer des suites données à la demande.

Médecins référents :

Dr Belgaid - Dr De Chalus - Dr De Vanssay de Blavous-Legendre

Téléphone secrétariat :

02 32 73 41 00

Localisation :

Rez-de-chaussée du Pavillon Femme-Mère-Enfant

Hôpital Jacques MONOD

29 avenue Pierre Mendès France - 76290 Montivilliers

Organisation des consultations :

1^{er} temps : Evaluation multidisciplinaire

Examen neuropédiatrique +/- bilan paraclinique. (EEG).

Bilan orthophonique.

Bilan neuropsychologique.

Selon les besoins : Bilan psychologique, ergothérapique ; bilan scolaire, entretien avec une assistante sociale, bilan génétique, bilan métabolique, ORL.

2^e temps : Elaboration d'un Projet Personnalisé de Soins (PPS)

- *Restitution orale à la famille* : explication du diagnostic et des répercussions, propositions de prise en charge et/ou d'orientation, informations sur les adaptations scolaires.
- *Rédaction d'un compte-rendu de synthèse* : adressé à la famille et à l'ensemble des professionnels concernés.
- *Contact et/ou rencontre* : avec les professionnels pour mise en place des rééducations et adaptations pédagogiques nécessaires. Pour les adaptations pédagogiques : rédaction du PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) si besoin. Aide à la mise en place de l'outil informatique.
- *Elaboration possible des certificats ALD 100 % et MDPH si justifié.*
- *Lien avec le réseau Normandie Pédiatrie* : <https://www.normandie-pediatrie.org/>

3^e temps : Suivi du Projet Personnalisé de Soins